



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/2064

Approbation d'une convention de partenariat entre le Théâtre des Célestins et le Théâtre National Populaire dans le cadre de l'accueil du spectacle L'Ile d'Or

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2022

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 16 NOVEMBRE 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 3 NOVEMBRE 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 17 NOVEMBRE 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVZOFF, M. CHEVALIER, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme VIDAL (pouvoir à Mme DUBOT), Mme DELAUNAY (pouvoir à M. REVEL), Mme FRÉRY (pouvoir à Mme ZDOROVZOFF), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FERRARI (pouvoir à M. KIMELFELD)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/2064 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT
ENTRE LE THEATRE DES CELESTINS ET LE THEATRE
NATIONAL POPULAIRE DANS LE CADRE DE L'ACCUEIL
DU SPECTACLE L'ILE D'OR (DIRECTION DES AFFAIRES
CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 octobre 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Les Célestins, Théâtre de Lyon et le Théâtre National Populaire collaborent pour l'organisation et l'accueil du spectacle *l'Ile d'Or* du Théâtre du soleil, dirigé par Ariane Mnouchkine, dans les locaux du Théâtre National Populaire. Ce spectacle s'intègre dans la programmation 2021-2022 des deux parties.

En plus de la commercialisation du quota de places attribuées, un apport des Célestins, Théâtre de Lyon d'un montant de 25 000 €HT (TVA 20 %) est prévu pour l'organisation et l'accueil de ce spectacle.

La convention, jointe au rapport, formalise ce partenariat, en définissant les obligations réciproques des parties.

Vu ladite convention ;

Oùï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon - Célestins, théâtre de Lyon et le Théâtre National Populaire, concernant ce partenariat est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.
- 3- Les dépenses correspondant à l'apport des Célestins, Théâtre de Lyon, soit 25 000 €HT (TVA 20 %) seront prélevées sur les crédits du budget 03, sur l'exercice 2022, opération ACCPROG, nature 611.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET